



La Caravane Marche

Compte rendu de la réunion du Mardi 16 Mars 2010.

rappel de l'ordre du jour: bilan de la friperie et séjour de juillet

I° - Ce qui ressort de notre première manifestation :

Peu de monde est passé à la friperie. Un manque d'organisation concernant la communication. La publicité pour la friperie n'a pas été assez importante. Il faudra donc faire connaître notre association et ses projets par le biais de différents sites, tracts, presse et autres moyens.

Les membres de l'association ont montrés un bon investissement et de la motivation pour que la friperie se passe au mieux.

Cependant le bénéfice au profit de l'association n'a été réalisé que par la buvette et non par la vente de vêtements et de jouets.

Les personnes ayant acheté un ou plusieurs stands n'ont pas toutes vendues et n'ont donc pas remboursées leur emplacement. Elles ne sont donc pas toutes prêtes a retenter cette expérience avec La Caravane Marche.

II° - Responsabilité et organisation pour le séjour.

Les membres de l'association ont décidé de se réunir, le mardi soir pour organiser les modalités pratiques du séjour qui se déroulera du 15 au 22 juillet à Soulac sur mer, au camping de Mussonville.

Les différentes tâches seront également réparties entre les membres de l'association.

Pour les activités nautiques, il faut contacter un moniteur qui accompagnera le groupe pendant la journée.

Pour le matériel de camping, une demande sera faite auprès de Dominique, le référent de la FOL.

Chacun doit apporter ses couverts. Si des familles ont du matériel en supplément, elles peuvent en prêter.

Pour faire la cuisine : réchauds, casseroles, etc.- seront mis à disposition par la FOL et le Pôle Ados. Une demande est également à leur faire.

Si des difficultés relationnelles arrivent durant le séjour, des remises au point devront être faites. Ce sont les gérantes qui devront assurer ce rôle, et être garantes de la bonne entente au sein du groupe.

L'association a une assurance qui lui est propre pour les personnes et le matériel, mais les parents doivent avoir en plus une assurance en responsabilité civile.

Les bagages devront être le plus léger possible car les déplacements se font en train, en bateau ou à pied.

Donner aux parents le numéro de téléphone fixe du camping, en cas de problème.

Faire une liste des membres de l'association présents dans le camping pour la gendarmerie, en cas d'intempéries. Il faut aussi prévoir une salle de replis.

Un règlement doit être effectué avant pour qu'il n'y ait pas de débordements durant le séjour. Chacun doit être responsable. Il faut déterminer des limites. Elles seront vues avec les membres de l'association.

Ne partiront que les membres qui s'investissent dans l'association.

III°- Budget

Une Caisse commune sera organisée.

Les comptes seront faits tous les jours durant le séjour sur un carnet spécifique. Ils seront tenus par les trésorières : Marine et Blandine.

Nous disposons d'un carnet de chèques spécifique, dont la signature n'est possible que par les trésorières. Il est au nom de l'association La Caravane Marche. Les factures seront gardées.

Le budget a été établi de façon prévisionnelle. Il s'élèverait environ à 3600 euros si nous pouvons récolter les fonds nécessaires.

Il comporte :

Alimentation : 650 euros soit environ 2,50 euros par personne et par repas.

Transports : 720 euros (à partir de 10 personnes pour le train : tarif de groupe.) Ce tarif risque de changer si l'itinéraire change (non plus Limoges-Bordeaux et Bordeaux-Soulac mais sûrement Limoges-Royan et le Bac jusqu'au Verdon puis le petit train jusqu'à Soulac ; ce qui reviendrait moins chère d'après les premiers calculs)

Camping : 525 euros

Activités : environ 1000 euros

Visites : 54 euros + 42 euros de déplacements en petit train

Il restera donc entre 400 et 500 euros pour les autres éventuelles activités. (le moniteur de kayak par exemple...)

Chacun doit avoir son argent de poche et en est responsable.

Une participation de 150 euros par personne est obligatoire. Si les subventions demandées ne sont pas données, le montant de la participation s'élèvera ou l'association devra faire d'autres actions afin de récolter des fonds.

Des arrhes de 75 euros ont été demandées. Une fois payées, si l'adolescent annule sa participation au séjour, elles sont gardées par l'association à moins d'une raison jugée valable.

Afin de simplifier la vie quotidienne, il va être demandé aux commerçants la possibilité d'ouvrir un compte pour la semaine, payable à la fin du séjour. Ce compte pourra être demandé sur présentation des papiers de l'association « La Caravane Marche. »

Les tarifs des trains vont changer dans les mois à venir. On ne peut donc pas réserver les places pour l'instant.

Pour bénéficier d'un tarif de groupe nous devons être au moins 10.

IV° - Le trajet et les activités du séjour

Le trajet se déroulera en principe en train, mais les modalités n'ont par encore été définies.

Pendant 3 jours la Caravane Marche sera avec le Pôle Ados à Soulac sur Mer.

Plusieurs activités sont prévues dont : visites de musées, sorties en Rosalie, journées ou demi-journée en tandem, (casques obligatoires), activités nautiques ; kayak.

Un marché nocturne sera prévu.

Une veillée sera organisée avec le Pôle Ados. Elle sera préparée par « La Caravane Marche ».

D'autres activités pourront être proposées aux membres en fonction du budget.

Selon le prix, les déplacements se feront à vélo, en bus, ou à pied...

V° - Vacances d'Avril

Pour les vacances d'avril, chaque activités qui sera payante demandera une participation financière de chaque membres voulant y participer, (date retenue pour les vacances: 12,13 et 15 Avril)

Il sera aussi organisé lors des vacances la réalisation d'objets pour le Marché d'Eyjeaux qui aura lieu le 9 Mai ; date de préparation prévue dans les 3 dates données.

VI° - Autres

Lors de la réunion nous avons parlées des éventuelles actions qui pourraient être menées avant le séjour de Juillet afin de récolter des fonds, pour celui-ci ; Le projet « Viens jouer dans ma ville », Le vide grenier de Boisseuil (fin Mai) et la fête de l'âne à St Paul.